

Bretagne, Côtes-d'Armor
Plouézec
Bréhec

Port de Bréhec (Plouézec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22001204

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Plouézec, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : port

Précision sur la dénomination : port d'échouage

Parties constituantes non étudiées : digue, jetée, cale, avant-port, douane

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 1982. 214 E2 non cadastré ; domaine, public

Historique

Histoire d'un aménagement : le port de Bréhec L'aménagement du port de Bréhec constitue presque une épopée dans la longue marche des procédures de l'Équipement et des réclamations répétées des marins et de la municipalité de Plouézec, depuis la première demande communale formulée en 1848. En 1848, Monsieur Le Saulnier de Saint-Jouan, riche propriétaire terrien, émet le vœu de voir se construire une jetée pour protéger les bateaux qui, lourdement chargés de maërl, manoeuvrent avec difficulté dans l'anse de Bréhec. Si le projet initial prévoyant une construction de 200 m de long doit être abandonné (les communes avoisinantes refusant de financer une partie des travaux), la jetée sera tout de même achevée, à la suite d'allongements et d'élévations successives, en 1866.

1853 : Le Conseil général, le Conseil d'arrondissement et les communes réclament d'urgence un débarcadère à Bréhec.

1856 : les marins des 11 communes des cantons de Plouha, Paimpol et Lanvollon réclament l'élargissement du chemin d'accès à la grève pour charger les sablons.

En 1858, pétition des marins de Tressignaux, Lanvollon, Gommenech, Tremeven, Lanleff, Pleguien, Lannebert demandent la construction d'une jetée convenable pour mieux abriter les bateaux transportant des engrais marins, de première nécessité pour le développement agricole des communes situées plus à l'intérieur des terres. Ces sables coquilliers mêlés au maërl sont dragués à marée basse près des îles Saint-Quay, dans le chenal de Ferlas au sud de Bréhat, apportés à Bréhec au plein de la mer, aussitôt déchargés, sans pouvoir être stockés, pour qu'ils s'égouttent et soient à la disposition des cultivateurs, qui viennent de plusieurs dizaines de kilomètres avec leurs attelages. Une aire de dépôt est indispensable, à l'abri de la marée. La commodité de la baie de Bréhec est liée aux pentes d'accès qui y sont très douces.

Une première jetée La 1^{ère} construction d'une jetée submersible sera reçue en 1857, réalisée par Joseph Mahé, entrepreneur. Mais cette courte jetée de 50 m, construite pour abriter les dépôts de sable calcaire dans la baie a considérablement développé le trafic. Des gabarres de 10-15 m viennent s'échouer derrière le môle. Les emplacements s'avérant insuffisants, on a prolongé la jetée de 17 m en 1861 - Nouvel essor du trafic des navires borneurs déchargeant leurs engrais marins, par l'ouverture de nouveaux chemins vicinaux vers la baie. Il faut en outre déplacer deux ruisseaux qui divisent et ennoient le dépôt. Le moulin de la grève gêne aussi ces travaux et l'extension du dépôt. 1861 : dessin de la nouvelle digue de Bréhec par les ingénieurs Dujardin et de la Tribonnière. La jetée rectiligne de 50,50 m de long a été prolongée et exhausmée pour la rendre insubmersible. Le nouvel ouvrage englobe la jetée submersible existante, dont le parement extérieur est conservé. Un socle de 5,27 m de large. Des moellons bordés avec du ciment de Portland.

Des échelles de sauvetage en fer rond. Mais on remarquera l'absence de musoir. 1863 : expropriation des terrains pour agrandissement du dépôt.

1865/66 : achèvement des travaux de la nouvelle jetée insubmersible de 63 m de long, dessinée par l'ingénieur Dujardin et construite par l'entrepreneur Julien le Saulnier Saint-Jouan, armateur de Binic

1873 : demande refusée d'établissement d'un fanal sur le musoir de la digue pour les pêcheurs. Le projet de classement du clocher de Plouézec comme amer avait été rejeté en 1852-53 1874 : les marins demandent le prolongement de la digue actuelle.

1889 : demande du conseil municipal de Plouézec d'un quai avec chemin d'accès à la digue-abri, pour améliorer les conditions de transport des engrais marins à Bréhec et à Port Lazo (demande refusée par le ministre des travaux publics). Argumentation : les communes voisines de Bréhec sont distantes de 9,5 km pour Paimpol. Le bourg de Plouézec est à 4 km de Bréhec.

Des tailleurs de pierre à la nouvelle plaisance 1889 : premières concessions et installations de tailleurs de pierre sur le placître de Bréhec, appartenant aux Ponts et Chaussées. Les demandes de concession sur le DPM pour la taille de pierre vont affluer pendant la 1ère moitié du 20e siècle. Les cabanes jouxtent le bureau des douanes, installé sur la grève et entravent le passage des piétons entre Plouha et Plouézec. Un aqueduc dallé canalisant le ruisseau de Kergolo, qui fixe les limites des deux communes. De 1881 à 1892, la station de Bréhec compte seulement 30 navires de quelques tonneaux, armés à la petite pêche et au bornage. Le mouvement des gabarres est plus important. Cependant, il faudra attendre la 2e moitié du 20e siècle pour que des travaux importants inaugurent un quai neuf, une cale et un grand terre-plein autour du port de Bréhec, alors que la plaisance et le tourisme balnéaire font le plein de la station, et que les bateaux de pêche et les borneurs ont déserté depuis longtemps le havre de Bréhec. Le moulin de la grève, qui commençait à décrépir, a été démoli pour remblayer cette ancienne zone humide.

La carte postale du port avec son célèbre viaduc de Harel de La Noë inaugure la nouvelle station balnéaire de Bréhec dans les années 1950, avec ses premiers immeubles à 3 étages, l'Hôtel de la plage et de la Maison blanche. Aujourd'hui, le port de Bréhec abrite de avril à octobre une trentaine de bateaux de plaisance. La capitainerie a remplacé l'ancien poste des douanes. Une école de voile s'est implantée dans l'avant-port. Les hôtels de la Belle époque ont disparu, pour laisser la place à de petits immeubles de vacances et à quelques cafés.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle

Description

Géographie maritime Le Pilote de Thomassin (1875) nous renseigne de façon très précise sur la géographie maritime du littoral de Plouézec entre Port Lazo et l'anse de Bréhec. **Environnement** La vallée littorale de Bréhec est bordée de hautes falaises, avec des zones boisées de feuillues proches du rivage et des landes. L'intérêt biologique des landes (Minard, Berjul, Bilfot) est à souligner, des vallons (Pors-Donan) et des îles (nidification d'oiseaux marins au Grand Metz Goëlo). L'ensemble falaises et îles (inhabitables) est classé en ZNIEFF de type 1, soit en Zone naturelle, intérêt écologique, faunistique et floristique. La forte fréquentation des pointes rocheuses et du sentier littoral doit amener à éviter la création ou l'élargissement des accès, et en particulier pour les véhicules à moteur. **Premiers aménagements** Bréhec est un petit village situé au milieu de l'anse formée par la pointe de Bréhec au nord et la pointe de la Tour au sud, dans l'ouest, nord ouest du Taureau. La grève assèche à 5 m et il y a, sur la côte nord, une jetée de 50 m qui court au sud, et, dont la tablette est élevée de 2 m au-dessus des grandes marées. Des travaux ont été effectués pour rallonger la digue, avec des enrochements à la fin du 19e siècle, aménager un perré et un terre-plein, en bas de la falaise pour le passage des charrettes. Un second quai perpendiculaire à cette digue, été érigé dans la 2ème moitié du 20e siècle, avec une cale et un chemin d'accès, tandis que le ruisseau qui se déversait au milieu de la plage était détourné et comblé. L'anse de Bréhec est orientée plein nord, protégée des vents de nord ouest par une digue insubmersible, elle offre un abri pour les bateaux de plaisance. La plage est très fréquentée pendant la période estivale. L'intérêt biologique de l'estran sédimentaire est à souligner. **L'anse de Bréhec aujourd'hui** L'anse de Bréhec est aménagée depuis longtemps, puisque la jetée qui abrite le port remonte à 1861. Elle est fréquentée par les baigneurs depuis un siècle. Les villas qui la bordent ont souvent été construites trop près de la mer, et on a dû les protéger, une par une, par des murs construits empiriquement, selon des procédés et des alignements variés. Ce manque d'unité incite à proposer que si on est amené un jour à reprendre l'ensemble, il faudra construire une protection formant un arc de cercle régulier, dont le plan soit calqué sur celui des laisses des plus hautes mers, même si on devait pour cela empiéter ici sur le Domaine Public Maritime, et ailleurs mordre un peu sur les propriétés privées ; chacun y trouvera son compte à long terme. Ce mur arqué devra être solidement ancré, et dûment muni de barbacanes à divers niveaux, pour éviter la rétention d'eau qui ne manquerait pas d'en provoquer la dégradation à long terme. D'autre part, s'il semble bien que toutes les résidences soient reliées au tout à l'égout en ce qui concerne les eaux usées, il demeure un problème d'eaux pluviales, concentrées au pied des édifices et des terrasses, et qui pour certaines résidences ne sont pas conduites à la mer, et donc s'infiltrent. **La jetée de Bréhec** La jetée de Bréhec construite de 1860 à 1866 a un profil type, en moellons et pierres de taille, liés par du ciment de Portland. Du côté du large, le massif de la jetée est bordé par un parapet de protection. Selon la règle générale, il est arasé à 2 ou 3 m au-dessus de celui-ci. La hauteur du parapet, entre 1,50 et 3 mètres s'élève de 2 à 3 m au-dessus de celui-ci. La hauteur du parapet, entre 1,50 et 3 m équivaut à sa largeur. Le couronnement de la jetée du port de Bréhec s'arrêtant au niveau des plus hautes mers d'équinoxe, par des vents de nord-

est, est et sud-est, les lames devaient franchir la jetée, empêchant toute approche quelconque, un parapet devait permettre de pallier ce défaut. **Les aménagements de la 2e moitié du 20e siècle au port de Bréhec** En 1970, est créé le SIVOM de Bréhec, qui inclut les communes de Lanloup, Plouha et Plouézec. Le SIVOM s'associe à l'Amicale locale des plaisanciers de Bréhec, pour mener à bien le rallongement de la digue en trois phases, à partir de 1975 :

-Travaux de dérochage le long de la falaise.

-Le terre-plein est aménagé en perré avec un mur en granite.

-La digue est rallongée avec un enrochement au bout et la mise en place d'une perche de balisage. Cale d'accès au port et la réalisation de 120 mouillages. Entre géographie et aménagement : l'anse de Port-Lazo est située entre la pointe de Kerarzac et la pointe de Plouézec. Elle offre seulement un abri pour les vents de sud-ouest, mais reste ouverte aux vents du large du secteur nord-ouest et nord. C'est pour cette raison que les projets d'aménagement d'une digue abri ou d'un quai n'ont pas été retenus au 19e siècle, malgré la fréquentation importante de ce port, au profit de l'anse de Bréhec.

Le port est aménagé avec les éléments suivants : une digue, faisant office de quai, avec une ligne d'enrochements à l'ouest du quai et à sa base, trois petites cales pour les annexes et un terre-plein en bas de la falaise, jouxtant le quai. Les galets de la plage ont servi à remblayer le terre-plein ou perré. La route du Cap-Horn, qui descend au port et à la grève, se termine par un quai, maçonné avec des moellons de grès. Elle est seulement accessible à pleine mer, par des grands coefficients. Ce quai mesure environ 70 m de long, avec une hauteur variant de 2 à 8 mètres Une retenue d'eau de mer, construite en granite, située à l'est de l'anse de Port Lazo, accessible à mi-marée, sert de piscine publique.

La partie Est de Port Lazo est appelée "le petit Port Lazo", sous les falaises qui "tombent" et s'affaissent. Selon la tradition orale, un ancien quai s'appuyant sur les roches, sous la falaise aurait pu abriter quelques bateaux (hypothèse à vérifier). La côte de Port Lazo à Boulgueff est constituée de falaises abritées, d'intérêt géologique et paysager (falaises de sédiments quaternaires en recul sensible). Les landes côtières sont nombreuses. L'urbanisation est diffuse et l'agriculture résiduelle. L'intérêt géologique des falaises limoneuses et friables contribue à l'unité paysagère de la Baie de Paimpol. Cependant, la falaise de Port Lazo, elle aussi litée, nettement plus élevée, que celle de Boulgueff, au moins sur une partie de sa longueur, est déjà largement bâtie, et le replat est lourdement chargé par des installations ostréicoles. Il s'est déjà produit nombre de glissements de terrain, qui ont conduit à mettre en place des enrochements de protection (figure). La plupart de ces enrochements n'ont pas d'utilité réelle, dans la mesure où la côte n'est pas très battue : le recul est lié essentiellement aux problèmes d'eau du sol, comme le montre le fait que les principaux cônes de fluage soient en face des vallons vers lesquels convergent les eaux du replat. Le problème est que Port Lazo est le meilleur endroit pour atteindre rapidement les parcs à huîtres, ce qui incite à y développer les installations de traitement ostréicole, et elles ne peuvent l'être que sur le haut de la falaise ou sur le haut de l'estran. Il existe des restes d'installation sur l'estran, mais la tendance actuelle semble être de les placer à terre. Il y a là un risque sérieux, des bassins implantés en altitude risquant de trop peser sur un sous-sol fragile, et les risques de fuite d'eau, donc de saturation en eau du loess, puis de fluage en masse, ne sont pas nuls. Il serait moins dangereux de développer éventuellement le traitement des huîtres sur le haut de l'estran, au prix d'un aménagement collectif et concerté (Pinot Jean-Pierre, Rapport sur les risques liés à l'évolution du littoral entre Penvénan et Plouha, Schéma de Mise en Valeur de la Mer Trégor-Goélo, UBO, IUEM, Brest, mai 1997). Un parking situé au-dessus du port, en retrait sert actuellement de remise pour les chalands amphibies et les tracteurs des ostréiculteurs.

Éléments descriptifs

Dimensions

Mesures : l : 85 m (dimension de la jetée)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Bibliographie

- **Pilote**
THOMASSIN. **Pilote**. Paris, 1875.
- **Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes du Nord**
HABASQUE. **Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes du Nord**. Saint-Brieuc, 1832-1836, Marseille : Laffitte Reprints, 1832-1836.

- **La construction et l'évolution des ports en Bretagne aux 19^e et 20^e siècle**
SIOC'HAN-MONNIER, Françoise. **La construction et l'évolution des ports en Bretagne aux 19^e et 20^e siècle** Mém. Thèse : Hist. : Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1998.
p. 376
- **Ports maritimes de la France. Notices sur les ports des baies de Saint-Brieuc et du Guildo et des parages voisins**
PELAUD, M. **Ports maritimes de la France. Notices sur les ports des baies de Saint-Brieuc et du Guildo et des parages voisins**. Ministère des Travaux Publics : Imprimerie nationale, 1878.
p. 10-13

Documents audio

- **Enregistrement de Jouanjean François.**
PRIGENT, Guy. **Enregistrement de Jouanjean François**. Plouézec : Jouanjean François, 2002.

Annexe 1

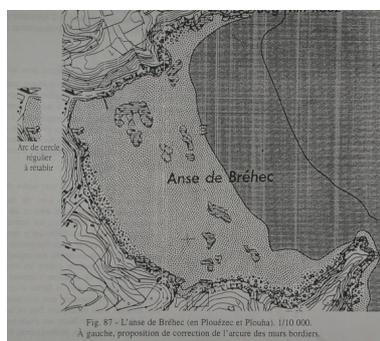
Documents d'archives

- 20022215784NUCB : Collection particulière, Collection Couleau.
20022215785NUCB : Collection particulière, Collection Couleau.
20022215786NUCB : Collection particulière, Collection Couleau.
20022215824NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Série 11S7.
20022215826NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Série : 11S7.
20022215822NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Série 11S7.
20022215827NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Série : 11S7.
20022215825NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Série 11S7.
20022215828NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Série 11S7.
20022215829NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Série : 11S7.
20022215832NUCB : Collection particulière, Collection Couleau.
20022215831NUCB : Collection particulière, Collection Couleau.
20022215833NUCB : Collection particulière, Collection Couleau.
20022215830NUCB : Collection particulière, Collection Couleau.
20022215805NUCB : Direction départementale de l'Équipement (Côtes-d'Armor), SMVM DDE 22.
20022215797NUCB : Direction départementale de l'Équipement (Côtes-d'Armor)

Illustrations



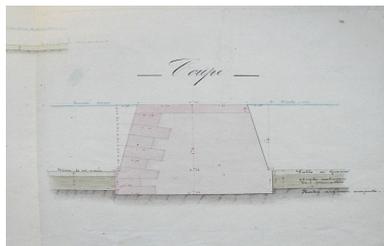
Carte SMVM de Bréhec
Phot. Guy Prigent ,
Autr. Sévaux et associés
IVR53_20022215805NUCB



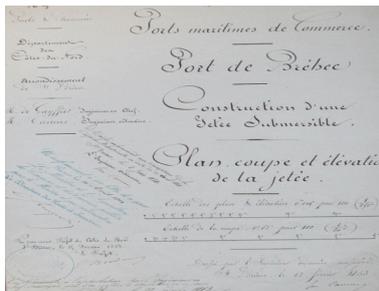
Vue cartographique de
l'anse de Bréhec (SMVM)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215797NUCB



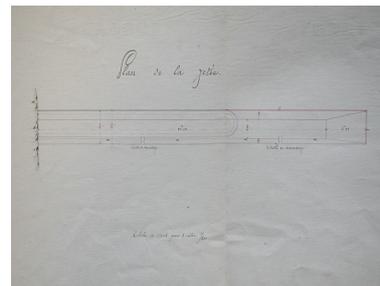
Plan de l'anse de Bréhec (1853).
Phot. Guy Prigent , Autr. Gayffier
IVR53_20022215824NUCB



Plan en coupe de la 1ère jetée submersible de Bréhec (1853)
 Phot. Guy Prigent , Autr. Guyffier
 IVR53_20022215826NUCB



Plan de la 1ère jetée submersible de Bréhec (1853)
 Phot. Guy Prigent , Autr. Guyffier
 IVR53_20022215822NUCB



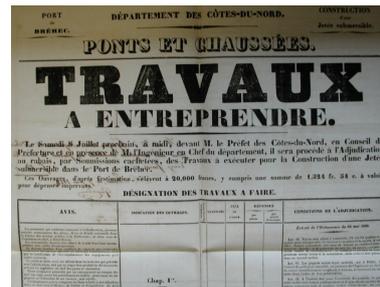
Dessin de la nouvelle digue (1861, Saulnier de Saint-Jouan).
 Phot. Guy Prigent , Autr. Dujardin
 IVR53_20022215825NUCB



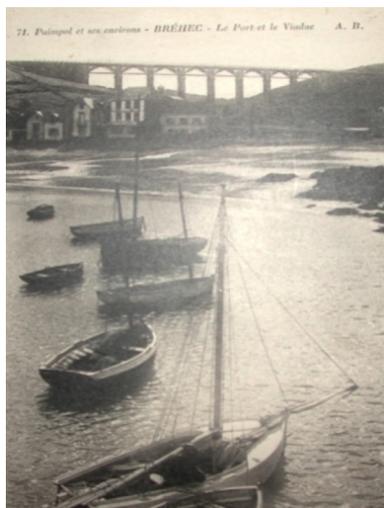
Plan de 1859 : agrandissement du dépôt d'engrais marins à Bréhec
 Phot. Guy Prigent , Autr. Léon Ruaulx de la Tribonnière
 IVR53_20022215828NUCB



plan de 1862 pour l'agrandissement du dépôt d'engrais marins à Bréhec, avec le projet de nouvelle digue
 Phot. Guy Prigent , Autr. Dujardin
 IVR53_20022215829NUCB



Affiche de l'adjudication de la 1ère jetée submersible de Bréhec (8 juillet 1854)
 Phot. Guy Prigent
 IVR53_20022215827NUCB



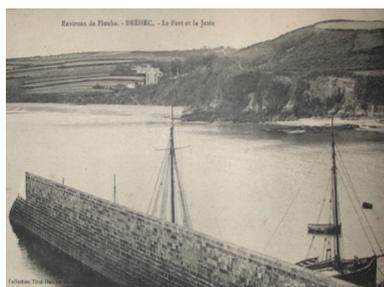
Le port et le viaduc de Bréhec au début du 20e siècle.
 Phot. Guy Prigent
 IVR53_20022215785NUCB



vue générale au 19e siècle
 Phot. Guy Prigent , Autr. Coué
 IVR53_20022215784NUCB



vue générale de l'avant-port fin du 19e siècle (douaniers près du ruisseau Kergolo)
 Phot. Guy Prigent , Autr. Armand Waron
 IVR53_20022215786NUCB



Carte postale de la digue-jetée du port de Bréhec (Barat, fin 19e siècle).



Carte postale du port de Bréhec : jour de régates au début du 20e siècle.

Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215832NUCB



Carte postale du port et de la plage de Bréhec
Phot. Guy Prigent , Autr. Amaury
IVR53_20022215831NUCB

Carte postale des sloops et gabarres à la jetée de Bréhec (Barat, fin 19e siècle).
Phot. Guy Prigent , Autr. Jean-Baptiste Barat
IVR53_20022215830NUCB



vue générale du port de plaisance de Bréhec
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215844NUCA

Phot. Guy Prigent ,
Autr. Emile Hamonic
IVR53_20022215833NUCB



Vue : plaque hommage à J. et L. Le Saulnier de Saint-Jouan et V. Coste, créateur de la digue de Bréhec (1861).
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215823NUCA



Vue générale du port
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215782NUCA



vue générale des villégiatures au 21e siècle
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215783NUCA



vue du nouveau quai de Bréhec (20e siècle)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215847NUCA



Vue de la glissière du nouveau quai pour les annexes
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215848NUCA



Vue du parapet de la digue ou môle de Bréhec
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215845NUCA



Vue : organeau du parapet au môle de Bréhec, amarrer les bateaux
Phot. Guy Prigent
IVR53_20022215846NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Plouézec (IA22001049) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plouézec

Les ports de Bretagne (IA29132231)

Gare, voies ferrées, ponts, passerelles, routes, rues, phares, ports, sémaphores et murs de clôture sur la commune de Plouézec (IA22001076) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plouézec, l'Armor Izel, le Bourg, Bréhec, Craca, Kermanac'h, Kervilin, Lein ar Lann, le Questel, Saint-Riom, Traou Vola

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Architecture littorale (Plouézec) (IA22001205) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plouézec, Boulguef, Pointe de Bilfot, Port Lazo, Bréhec, Lost-Pic

Ecart de Bréhec (Plouézec) (IA22001092) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plouézec, Bréhec
Ancien bureau de douane du port de Bréhec, actuellement capitainerie, Bréhec (Plouézec) (IA22001201) Bretagne,
Côtes-d'Armor, Plouézec, Bréhec
Avant-port de Bréhec (Plouézec) (IA22001199) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plouézec, Bréhec

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Carte SMVM de Bréhec

Référence du document reproduit :

- Dans : ""Les espaces littoraux remarquables des Côtes d'Armor"/DREB, Rennes : 1998, p. 119. Phototype : d'après carte IGN au 1/25 000.
Direction départementale de l'Équipement des Côtes-d'Armor : SMVM DDE 22

IVR53_20022215805NUCB

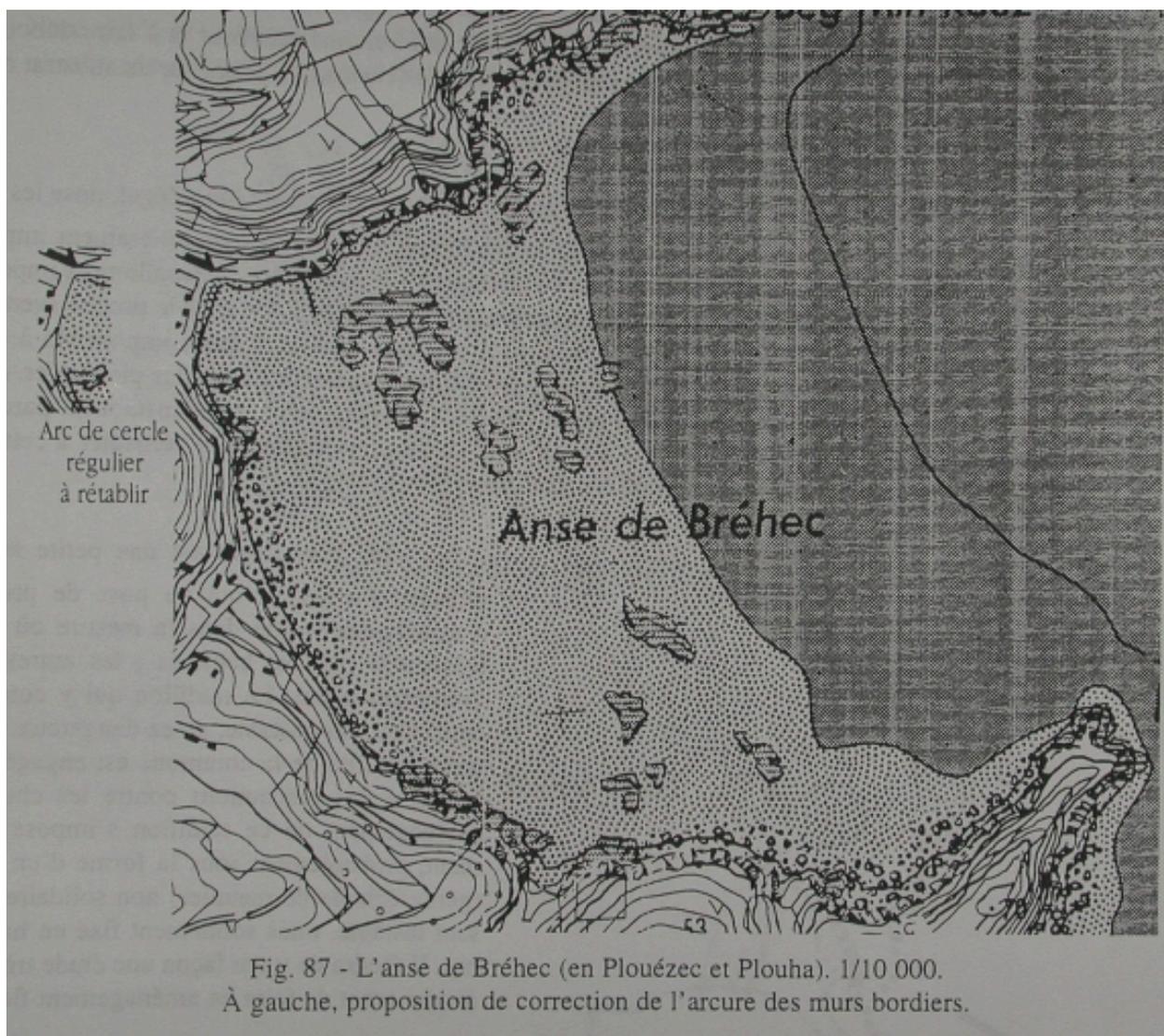
Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Sévaux et associés

Échelle : 1/25 000.

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue cartographique de l'anse de Bréhec (SMVM)

Référence du document reproduit :

- **Rapport sur les risques liés à l'évolution du littoral entre Penvénan et Plouha, SMVM Trégor-Goëlo**
Dans : "Rapport sur les risques liés à l'évolution du littoral entre Penvénan et Plouha, SMVM Trégor-Goëlo"/
Jean-Pierre Pinot, Brest, UBO, 1997, p. 83. Photographie : carte IGN. anse de Bréhec, figure 77.
Direction départementale de l'Équipement des Côtes-d'Armor

IVR53_20022215797NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Échelle : 1/10 000.

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'anse de Bréhec (1853).

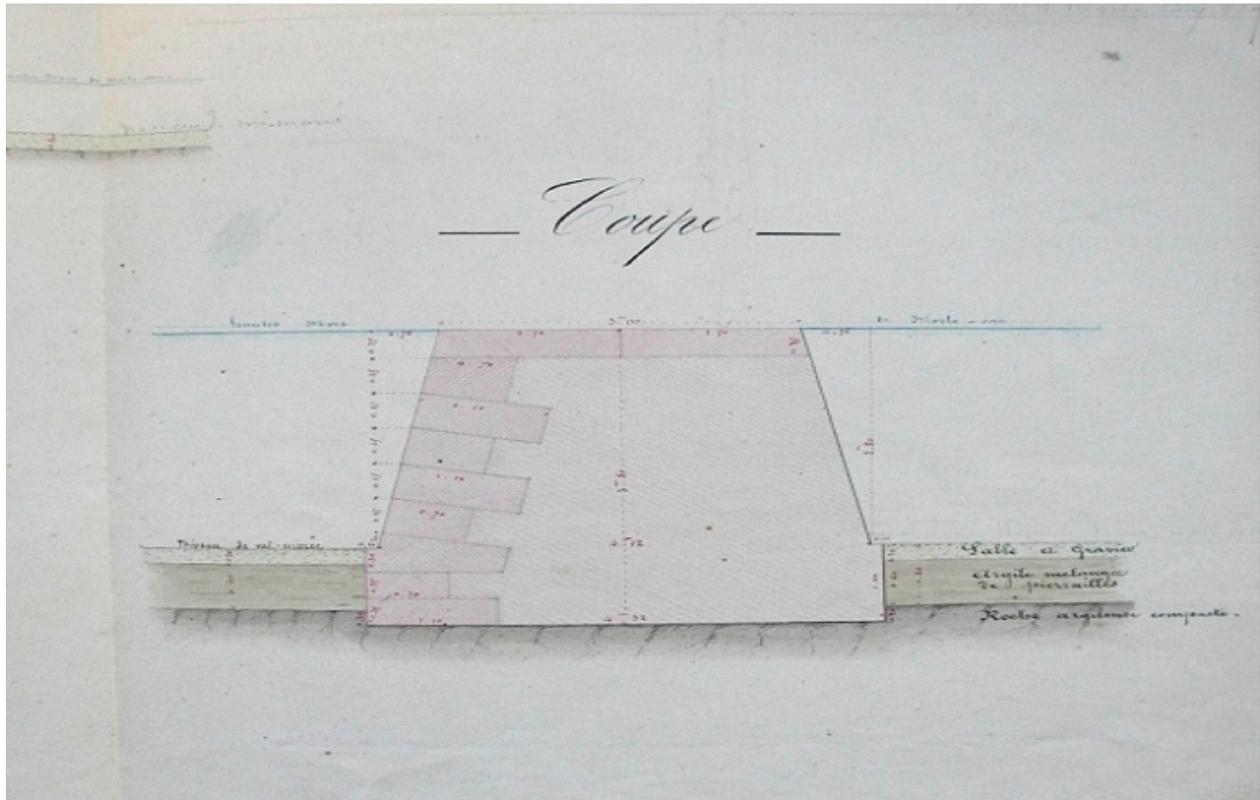
IVR53_20022215824NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Gayffier

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan en coupe de la 1ère jetée submersible de Bréhec (1853)

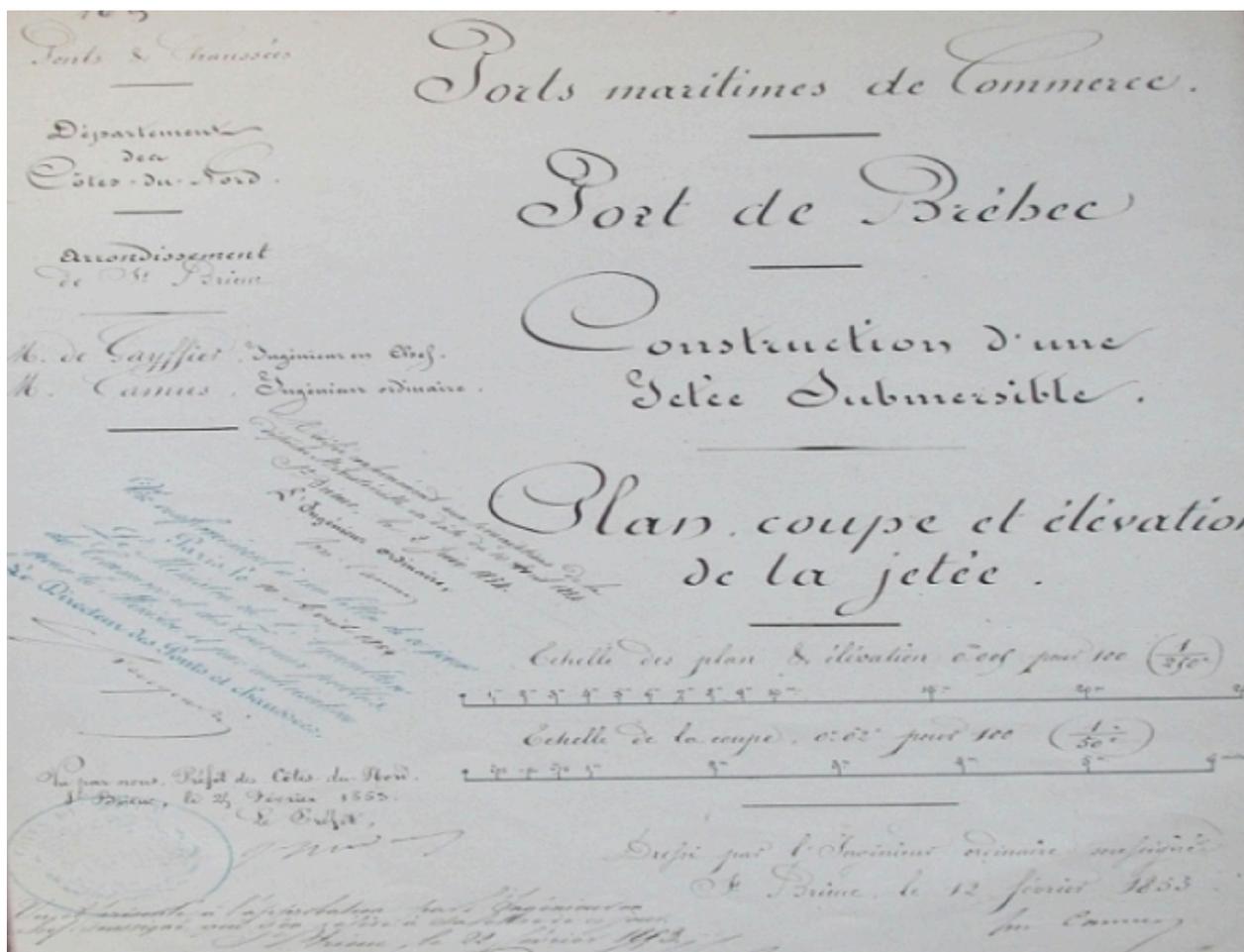
IVR53_20022215826NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Guyffier

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la 1ère jetée submersible de Bréhec (1853)

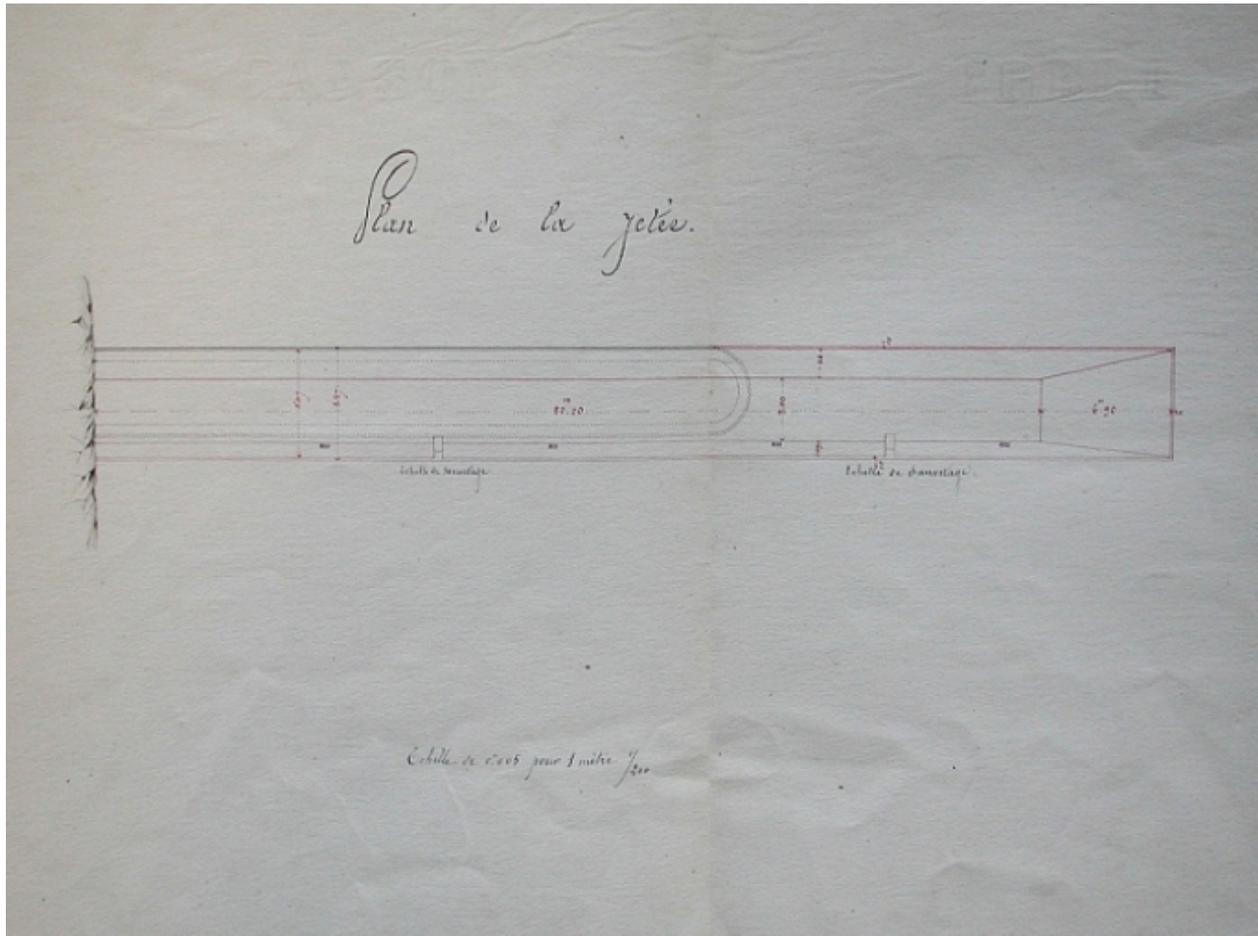
IVR53_20022215822NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Gayffier

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin de la nouvelle digue (1861, Saulnier de Saint-Jouan).

IVR53_20022215825NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Dujardin

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de 1859 : agrandissement du dépôt d'engrais marins à Bréhec

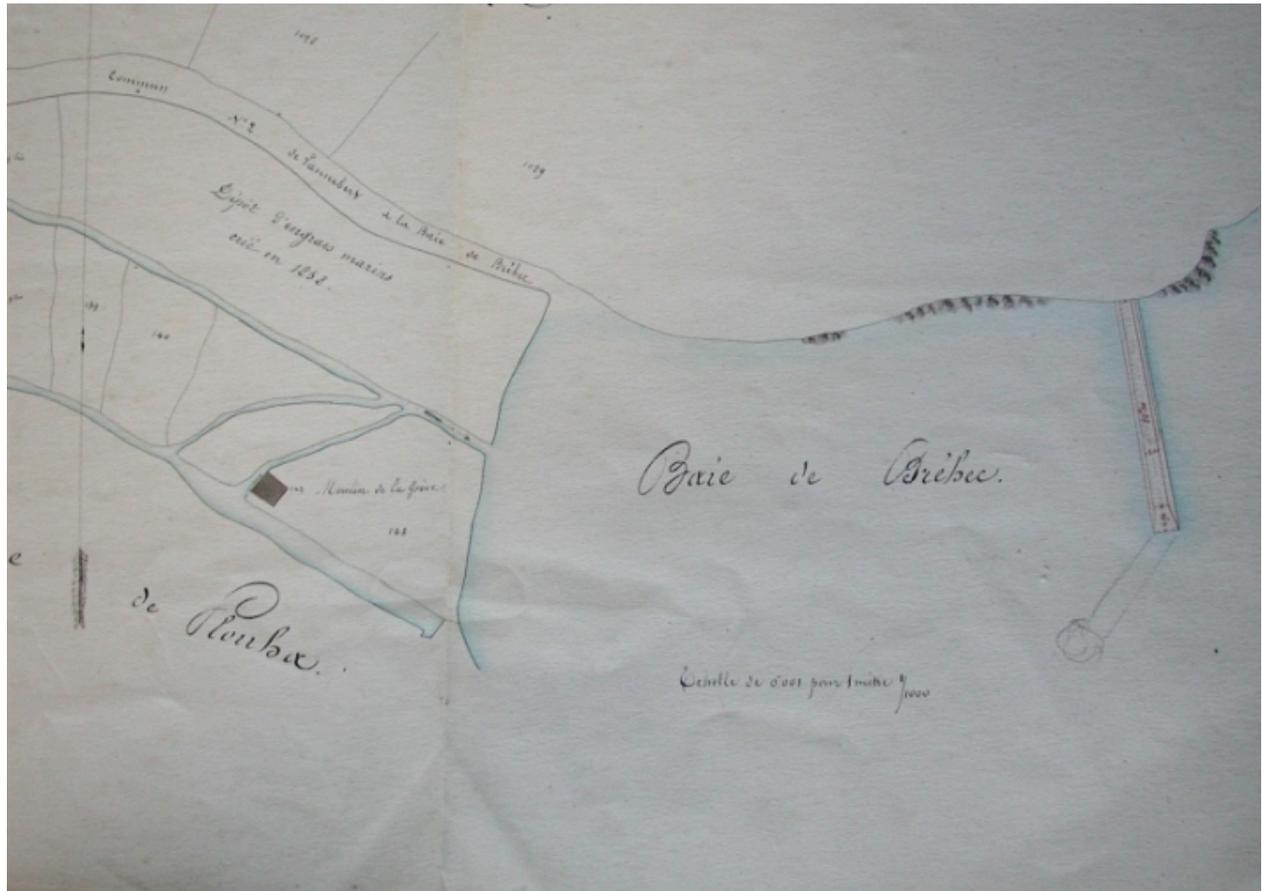
IVR53_20022215828NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Léon Ruault de la Tribonnière

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



plan de 1862 pour l'agrandissement du dépôt d'engrais marins à Bréhec, avec le projet de nouvelle digue

IVR53_20022215829NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Dujardin

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

PORT de BRÉHEC. **DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.** **CONSTRUCTION d'une Jetée submersible.**

PONTS ET CHAUSSÉES.

TRAVAUX A ENTREPRENDRE.

Le Samedi 8 Juillet prochain, à midi, devant M. le Préfet des Côtes-du-Nord, en Conseil de Préfecture et en présence de M. l'Ingénieur en Chef du département, il sera procédé à l'Adjudication au rabais, par Soumissions cachetées, des Travaux à exécuter pour la Construction d'une Jetée submersible dans le Port de Bréhec.

Ces Ouvrages, d'après l'estimation, s'éleyent à 20,000 francs, y compris une somme de 1,524 fr. 34 c. à valoir pour dépenses imprévues.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX A FAIRE.

AVIS.	INDICATION DES OUVRAGES.	QUANTITÉS	PRIX de l'UNITÉ	DÉPENSES		CONDITIONS DE L'ADJUDICATION.
				par mètre.	par mètre d'ouvrage.	
<p>Les personnes qui voudront concourir à l'adjudication, pourront prendre communication des plans, devis et détails estimatifs dans le bureau des travaux publics à la Préfecture, et dans ceux de l'ingénieur en chef, à Saint-Brieuc.</p> <p>Les soumissionnaires doivent être libérés de toutes fonctions incompatibles avec celles d'entrepreneurs.</p> <p>Ils doivent justifier d'un cautionnement de 50,000 francs, en espèces ou en valeurs agréées par le préfet, et en déposer le justificatif de l'accomplissement des engagements qu'il leur sera contractés.</p> <p>Le cautionnement devra être déposé dans les trois ans qui précéderont l'adjudication, soit par un inspecteur général ou divisionnaire, soit par un ingénieur en chef des ponts et chaussées.</p> <p>Toute soumission présentée par un entrepreneur au compte de quel que soit son titre sera écartée, pour cause de déqualification ou d'absence de ses travaux, sera rejetée.</p> <p>L'entrepreneur pourra compléter les faits relatifs à son adjudication, et tout acte d'adhésion, de financer et d'exploitation de devis et de présentation d'adjudication, en vertu d'un acte notarié et de</p>	<p>Chap. 1^{er}.</p>					<p style="text-align: center;"><i>Extrait de l'Ordonnance du 10 mai 1859.</i></p> <p>Art. 10. Nul ne sera admis à concourir, s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux et ne possède le cautionnement. À cet effet, chaque concurrent sera tenu de fournir un certificat constatant sa capacité, et de présenter son acte notarié, son cautionnement et son engagement de concourir, et son acte notarié de soumission seront joints à la soumission, mais celle-ci sera placée, sous un sceau cacheté.</p> <p>Art. 11. Les journaux seront reçus cachetés, par le Préfet, le Conseil de préfecture assemblé, en présence de l'ingénieur en chef; ils seront immédiatement ouverts sur le bureau, et recevront un numéro dans l'ordre de leur présentation.</p> <p>Art. 12. À l'instant fixé pour l'ouverture des journaux, le premier cachet sera rompu publiquement et il sera dressé un état des soumissions concurrentes sous ce premier cachet. L'état dressé, les soumissionnaires seront admis à présenter un cahier. L'état dressé, les soumissionnaires seront admis à présenter un cahier. L'état dressé, les soumissionnaires seront admis à présenter un cahier.</p>

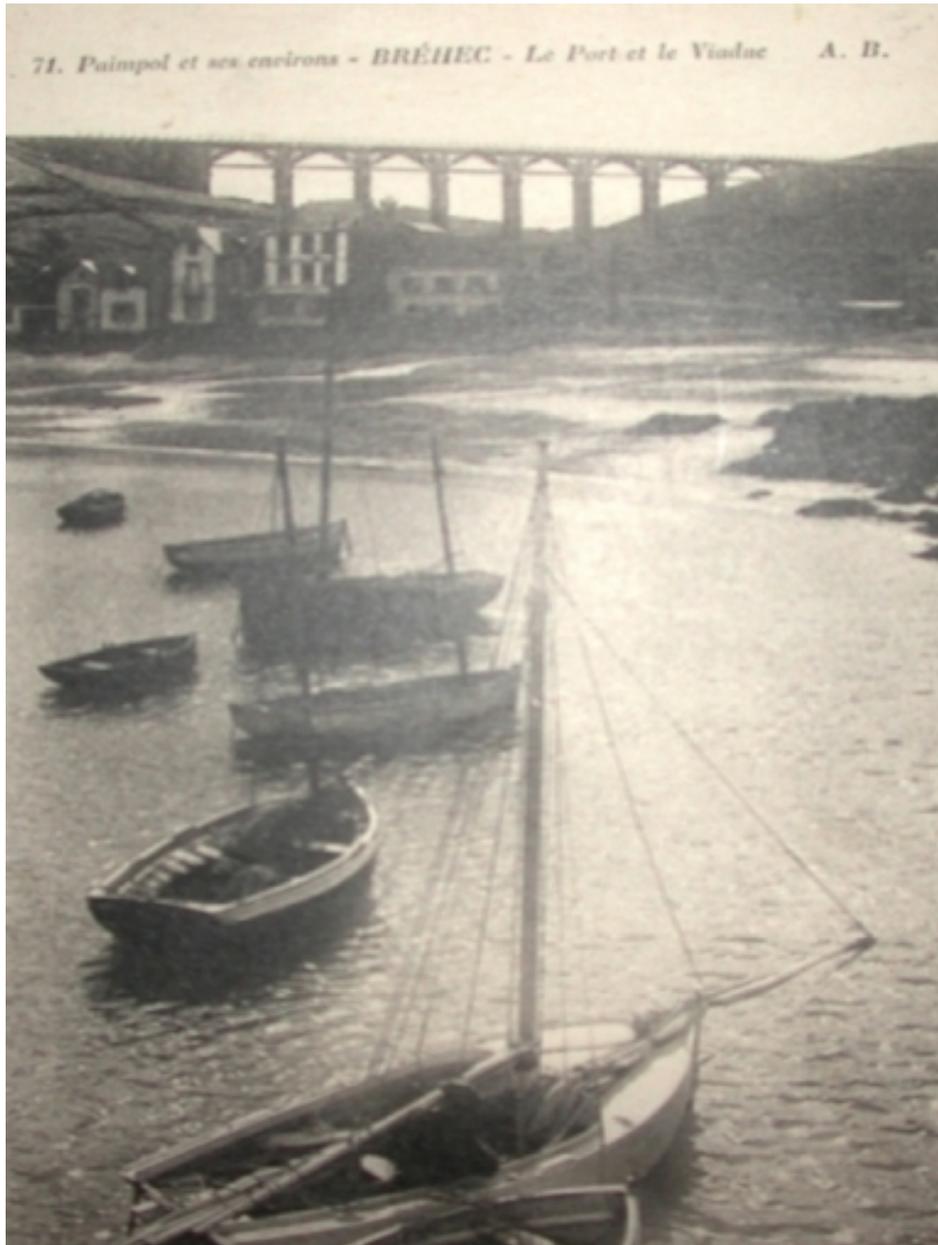
Affiche de l'adjudication de la 1ère jetée submersible de Bréhec (8 juillet 1854)

IVR53_20022215827NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le port et le viaduc de Bréhec au début du 20e siècle.

IVR53_20022215785NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



vue générale au 19e siècle

IVR53_20022215784NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Coué

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



vue générale de l'avant-port fin du 19e siècle (douaniers près du ruisseau Kergolo)

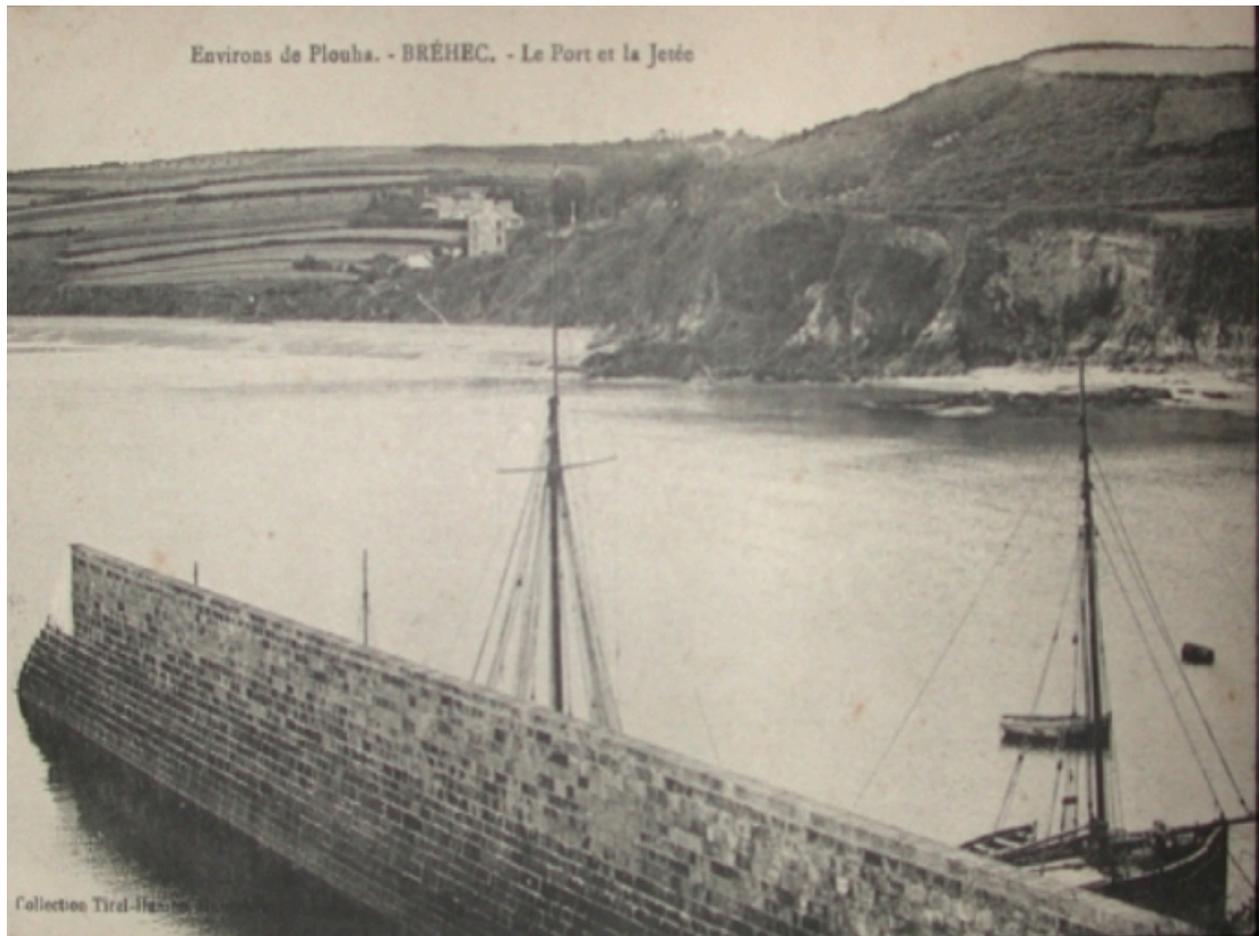
IVR53_20022215786NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Armand Waron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale de la digue-jetée du port de Bréhec (Barat, fin 19e siècle).

Référence du document reproduit :

- Tirel (éditeur). Carte postale de la jetée-digue de Bréhec.
Collection Couleau

IVR53_20022215832NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale des sloops et gabarres à la jetée de Bréhec (Barat, fin 19e siècle).

IVR53_20022215830NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Barat

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale du port de Bréhec : jour de régates au début du 20e siècle.

IVR53_20022215833NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Emile Hamonic

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale du port et de la plage de Bréhec

IVR53_20022215831NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Amaury

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



vue générale du port de plaisance de Bréhec

IVR53_20022215844NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue : plaque hommage à J. et L. Le Saulnier de Saint-Jouan et V. Coste, créateur de la digue de Bréhec (1861).

IVR53_20022215823NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du port

IVR53_20022215782NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



vue générale des villégiatures au 21e siècle

IVR53_20022215783NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



vue du nouveau quai de Bréhec (20e siècle)

IVR53_20022215847NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la glissière du nouveau quai pour les annexes

IVR53_20022215848NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parapet de la digue ou môle de Bréhec

IVR53_20022215845NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue : organeau du parapet au môle de Bréhec, amarrer les bateaux

IVR53_20022215846NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation